



# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 16 MARS 2017

Convocation en séance ordinaire le 10/03/2017.

Etait présent :

Mr Eric MICHARD, Maire, Mme Florence DUPUY, 1<sup>er</sup> Adjoint, Mr Yves PLACE, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Mr Pierre GARBIL, 3<sup>ème</sup> Adjoint, Mr Philippe BLANC, 4<sup>ème</sup> Adjoint ;

Conseillers Municipaux : Mr Jean-Paul GAY, Mr Bertrand MAILLARD, Mr Damien PEYRON, Mr Jean-Paul NIELACNY, Mr Stéphane DIDIER, Mr Didier PINAY, Mme Catherine BRICAUD, Mme Patricia GEOFFROY.

Absent : Mme Séverine VERDIER, Mr Cédric CHAZELLE.

Pouvoir : Cédric CHAZELLE à Eric MICHARD

Le Compte rendu de la séance précédente, est approuvé à l'unanimité.

## **1. Délibération N° 2016-03-1 bis**

### **Tarifs Salle d'Animation Rurale.**

La nouvelle Salle d'Animation Rurale devrait être prête d'ici septembre. Aussi il convient de se prononcer sur les tarifs de location de la future salle.

Ouï et délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, fixe les tarifs de location comme suit :

- Administré de Pralong : 300 €
- Administré de Chalain d'Uzore et Champdieu : 450 €
- Extérieur commune : 600 €
- Extérieur journée : 300 €
- Cautions 2 500 €
- Association 1 location gratuite.

## **2. Délibération N° 2016-03-02 bis**

### **Achat parcelle DELORME.**

M. le Maire informe l'Assemblée que suite à vérification chemin des combats, il s'avère que ce chemin traverse une parcelle d'un administré, et que celui-ci n'a jamais été régularisé.

Dans ce cadre, il est souhaitable d'acheter une partie de cette parcelle appartenant à Monsieur Albert DELORME.

Un découpage de parcelle a été réalisé par la SCP Didier BOUNIARD.

Ce morceau de parcelle est d'une contenance de 726 m<sup>2</sup>, et est cadastrée A 1842.

Il est proposé, en accord avec Monsieur DELORME, d'effectuer cet achat à l'Euro Symbolique.

M. le Maire précise que les frais afférents à l'acquisition (frais d'actes...) sont à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **DECIDE** d'acheter la parcelle de terrain cadastrée A 1842 d'une surface de 726 m<sup>2</sup> ;
- **DIT** que le prix de vente de l'ensemble est arrêté à l'Euro symbolique, les frais afférents à l'acquisition (frais d'actes ...) étant à la charge de la commune ;
- **APPROUVE** l'habilitation conférée à Monsieur Le Maire à recevoir et à authentifier les actes requis,
- **INFORME** que cette acquisition sera établie en la forme administrative, avec le concours de M. DUSSAUD Nicolas du Cabinet DUSSAUD-PAGNON, sis à MONTROND LES BAINS, 21 Rue des Mouettes.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document correspondant.

## **3. Délibération N° 2017-03-03 bis**

### **Admission en non valeur**

Après avoir entendu le rapport d'Eric MICHARD,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-17 et L 2121-29,

Vu la demande d'admission en non-valeur du trésorier principal dressée sur produits communaux irrécouvrables en date du 08/03/2017 d'un montant de 329.40 € et de 13.31 €,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE

- d'admettre en non-valeur les produits pour un montant total de 342.71 €
- DIT que cette dépense sera imputée à la nature 6541, du budget général exercice 2017.

#### 4. Compte rendu réunion

Monsieur Damien PEYRON relate la réunion avec le SIEL concernant le Très Haut Débit.

L'entreprise SOBECCA a été mandatée pour dresser un état du réseau (Sondages, découvrage de caniveaux...). Les travaux devraient commencer dans un mois sur les communes de Chalain, St Paul, et Pralong.

La fibre sera enterrée à environ 1 m dans les prés et 40 cm sous le goudron. Quelques poteaux seront posés sur Pralong (3 Montoisel, les daguets et la fouillouse).

La fibre sera certainement livrée courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Trois opérateurs sont proposés : NORNET, OZONE et BOUYGUE.

L'installation de la prise reste gratuite chez l'administré si la gaine PTT n'est pas obstruée.

Une réunion d'information à l'attention des administrés sera organisée avec des intervenants du SIEL

Prochain Conseil le 06 Avril 2017.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance.

**REPERTOIRE CHRONOLIQUE**

Date	Folio	Objet	Résumé
16/03/2017	2016-03-01bis	<b><u>Tarif Salle d'Animation Rurale</u></b>	Ouï et délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, fixe les tarifs de location comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administré de Pralong : 300 €</li> <li>- Administré de Chalain d'Uzore et Champdieu : 450 €</li> <li>- Extérieur commune : 600 €</li> <li>- Extérieur journée : 300 €</li> <li>- Caution 2 500 €</li> <li>- Association 1 location gratuite.</li> </ul>
16/03/2017	2017-03-02bis	<b><u>Achat Parcelle DELORME</u></b>	Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>DECIDE</b> d'acheter la parcelle de terrain cadastrées A 1842 d'une surface de 726 m<sup>2</sup> ;</li> <li>- <b>DIT</b> que le prix de vente de l'ensemble est arrêté à l'Euro symbolique, les frais afférents à l'acquisition (frais d'actes ...) étant à la charge de la commune ;</li> <li>- <b>APPROUVE</b> l'habilitation conférée à Monsieur Le Maire à recevoir et à authentifier les actes requis,</li> <li>- <b>INFORME</b> que cette acquisition sera établie en la forme administrative, avec le concours de M. DUSSAUD Nicolas du Cabinet DUSSAUD-PAGNON, sis à MONTROND LES BAINS, 21 Rue des Mouettes.</li> <li>- <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tout document correspondant.</li> </ul>
16/03/2017	2017-03-03bis	<b><u>Admission en non valeur</u></b>	près en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'admettre en non-valeur les produits pour un montant total de 342.71 €</li> <li>- DIT que cette dépense sera imputée à la nature 6541, du budget général exercice 2017.</li> </ul>

**Ont signé au registre tous les membres présents  
A Pralong le 16/03/2017**

<b>Eric MICHARD</b>	<b>194 Route du PIC</b>	
<b>Florence DUPUY</b>	<b>117 Chemin des Farges</b>	
<b>Yves PLACE</b>	<b>270 Route du PIC</b>	
<b>Pierre GARBIL</b>	<b>472 Route des Deux Villages</b>	
<b>Philippe BLANC</b>	<b>635 Route de Grandchamps</b>	
<b>Catherine BRICAUD</b>	<b>5 Chemin des Ecoliers</b>	
<b>Cédric CHAZELLE</b>	<b>293 Chemin des Ecoliers</b>	<b>PROCURATION Eric MICHARD</b>
<b>Stéphane DIDIER</b>	<b>313 Route du PIC</b>	
<b>Jean-Paul GAY</b>	<b>133 Route de Menacey</b>	
<b>Patricia GEOFFROY</b>	<b>146 Route de Lard</b>	
<b>Bertrand MAILLARD</b>	<b>41 Impasse des Varennes</b>	
<b>Jean Paul NIELACNY</b>	<b>1197 Route de Menacey</b>	
<b>Damien PEYRON</b>	<b>463 Route du Pic</b>	
<b>Didier PINAY</b>	<b>409 Route de Lard</b>	
<b>Séverine VERDIER</b>	<b>270 Route de Menacey</b>	